[Formation DPC] Zoom sur l'annexe 2 des BPF : médicaments d'origine biologique et biosimilaires

[dpc]

Classe virtuelle

Petit groupe

 Vous renforcerez votre compréhension des exigences BPF relatives aux produits biologiques/biosimilaires. **0.5 JOUR**

→ 10 juin 2025

346.5€ HT

Adhérents Ifis

Code produit : BIO

INFORMATION DPC:

Formation ANDPC validant l'Axe 1 du Parcours CNP Pharmacie.

Vous pouvez réaliser cette formation pour valider votre Développement Professionnel Continu [DPC des pharmaciens]. Toute formation réalisée dans le cadre du DPC donne lieu à la délivrance d'une attestation DPC.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Cliquez ici

PROGRAMME

Durée : 3h30 Définitions

- Médicaments biologiques et biosimilaires (notion de susbtitution)
- Les différents produits biologiques et leurs modes de fabrication
- Application de l'annexe 2 et obligations lors de la fabrication des produits biologiques
 - Personnel
 - Locaux

- Banques de cellules
- Culture et fermentation
- Purification
- Management de la qualité

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les exigences liées à la fabrication des médicaments biologiques/biosimilaires.

Adapter sa pratique et prendre en compte l'évolution des BPF dans le cadre de la fabrication des médicaments biologiques/biosimilaires.

10 juin 2025 À distance

€ TARIFS

346.5 € H.T Adhérents Ifis 385 € H.T Industries de santé 500.50 € H.T Prix public Nadège MICHAUD 01 85 76 18 57 n.michaud@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.

Merci de nous contacter

PUBLIC CONCERNÉ

Membres des laboratoires pharmaceutiques, toutes fonctions impactées par le processus des produits de biotechnologie.

INTERVENANTS

Jean-Paul SERVANS

Diplômé d'une Maîtrise de biochimie et ingénieur en génie chimique (ENSIC Nancy). Plus de trente années d'expérience en industrie pharmaceutique et notamment en biotechnologies. Il a occupé les postes de responsable d'atelier puis de département dans la production : d'antibiotiques, de vitamines, de protéines recombinantes et de vaccins. Il a également été responsable du contrôle qualité dans la production de vaccins en Italie. Parmi les laboratoires pour lesquels il a travaillé : Sanofi, Novartis et GSK.

PÉDAGOGIE

Vidéoprojection du support PowerPoint.

Alternance d'exposés et de discussions.

Échange d'expérience avec le formateur et entre apprenants.

Explication par l'exemple.

Documentation d'application et de synthèse reprenant l'intégralité des présentations de la formation remise au participant.

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Évaluation par quiz de type QCM pouvant être effectué post-formation sur plateforme informatique ou sur papier.

À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation.

Vous pouvez réaliser cette formation pour valider votre Développement Professionnel Continu [DPC des pharmaciens]. Toute formation réalisée dans le cadre du DPC donne lieu à la délivrance d'une attestation DPC.

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,

soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.

Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1^{er} septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.

